

Arrêté du 15 décembre 2010 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes
NOR : JUSC1031881A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;

Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, en date du 19 octobre 2010 ;

Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Fort-de-France, en date du 30 novembre 2010 ;

Vu les propositions et avis du premier président de la cour d'appel de Fort-de-France et du procureur général près ladite cour, en date du 2 décembre 2010 ;

Vu les propositions du président des chambres régionales des comptes de Guadeloupe, Guyane, Martinique, en date du 9 décembre 2010,

ARRÊTE

Article 1

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Fort-de-France :

En qualité de président

Mme Micheline BENJAMIN, conseiller à ladite cour, titulaire.

Mme Quitterie BENHAMOU, vice-présidente au tribunal de grande instance de Fort-de-France, suppléante.

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Jean-Luc MARON, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Guadeloupe, Guyane, Martinique, titulaire.

M. Alexandre ABOU, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Guadeloupe, Guyane, Martinique, suppléant.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Gérard Gabriel MARION, professeur d'histoire du droit à la faculté de droit et d'économie de la Martinique, titulaire.

M. Fred CELIMENE, professeur de sciences économiques à la faculté de droit et d'économie de la Martinique, suppléant.

En qualité de personne qualifiée en matière juridique, économique ou financière

M. Bernard de GENTILE, membre de la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, titulaire.

M. Marius MARTIAL, membre de la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, titulaire.

M. Emmanuel ELISABETH, membre associé de la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique, suppléant.

M. Serge CRIQUET, membre associé de la chambre de commerce et d'industrie de la Martinique suppléant.

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE ET DES LIBERTÉS

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Didier RAVON, directeur régional des finances publiques de la Guyane, titulaire.

Mlle Jocelyne PIGEONNEAU, responsable du pôle fiscal de la direction régionale des finances publiques de la Guyane, suppléante.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

M. Dominique LEVALOIS, commissaire aux comptes à Lamentin, titulaire.

M. Marc-Emmanuel PAQUET, commissaire aux comptes à Le François, suppléant.

Article 2

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 15 décembre 2010

Le garde des sceaux, ministre de la justice et
des libertés et par délégation,
Le directeur des affaires civiles et du sceau

Laurent VALLEE